OFFICIEL

[illegible]

POUR MANSFIELD, MARFRESBORO ET VICKSBURG.

Le vapeur MAGNOLIA, capitaine [illegible], partira le 10 octobre pour les points ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai de la Levée, ou à

J. P. BERCIER & Co, Agents,
54 Vieille Levée.

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE,
No. 62, Vieille Levée, près l'encaisseur St. Louis.

On se charge à ce bureau de faire remorquer des bâtiments allant directement au mirage [illegible] et au prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret à faire prendre soit de leurs magasins d'entrepôt ou de chaland, trouveront leur intérêt de s'adresser au soussigné qui se chargera de faire transporter le long des navires [illegible] et de faire embarquer, le gagneront considérablement sur les frais de transport sur des drays. Les marchandises dans chaque des bateaux du soussigné [illegible] assurées à un taux avantageux.

ROBERT MURPHY,
No 62, Vieille Levée.

PACQUET POUR LAFOURCHE.

Le vapeur PRAIRIE, capitaine J. Hugan, a été affrété expressément pour ces voyages. Il partira régulièrement toute la saison pour la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures précises et [illegible] les passagers sur tous les points de la côte.

Les familles qui désirent un fillet, débarqué sur la côte [illegible] peuvent compter sur toute l'attention du capitaine Thomas.

THEOD. SHUTE, agent.
21 Canal.

POUR LA BELLE CREOLE.

Le beau bateau à vapeur BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, ayant été entièrement réparé et arrangé dans un genre spécial, conduira ses voyages réguliers et jusqu'à nouvel avis, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. P. BERCIER & Co, Agents,
54 Vieille Levée.

POUR LA BELLE CREOLE.

Le beau bateau à vapeur BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, ayant été entièrement réparé et arrangé dans un genre spécial, conduira ses voyages réguliers et jusqu'à nouvel ordre